



Dispositions d'exécution pour la finale de la Maîtrise décentralisée à genou carabine 10m¹ (MDG-C10)

Edition 2027 - Page 1

Doc.-N° 5.17.03 f

La Division carabine 10/50m édicte les dispositions d'exécution (DE) suivantes pour la finale de la Maîtrise décentralisée à genou (MDG C-10):

Protection des données au Sport populaire

En prenant part au concours, le participant accepte que ses données personnelles (p. ex. nom, date de naissance, société de tir, domicile, canton, photos, etc.) soient publiées sur les listes de départ et de classement et/ou dans les médias correspondants et qu'elles soient mentionnées pendant la manifestation. La participation implique également le consentement à la transmission de ces données à un sous-traitant responsable de l'organisation et/ou du dépouillement des résultats.

Plus d'informations sur:

https://www.edoeb.admin.ch/edoeb/fr/home/datenschutz/freizeit_sport/teilnahme_sport.html

1. Bases

- 1.1 Règlement de la Maîtrise décentralisée à genou carabine 10m (MDG-C10)
- 1.2 Règles du Tir sportif (RTSp) de la Fédération sportive suisse de tir (FST)
- 1.3 Règles de la Fédération sportive internationale de tir (ISSF)

2. Dates et lieu

Dates: Samedi, 13 février 2027
Dimanche, 14 février 2027

Lieu: Salle de Sport, Rte de Salavaux, 1585 Salavaux

3. Droits de participation

3.1 Participation

Sur la base de la liste de classement de la maîtrise décentralisée à genou, les meilleurs tireurs se qualifient pour la finale. La liste des participants est publiée sur Internet sous: «www.swissshooting.ch».

Aucune invitation personnelle ne sera envoyée.

3.2 Composition des relèves

32 participants de la classe d'âge Juniors (m/f) U13 - U21 10 - 20 ans (2017 - 2007)

Les Juniors (m/f) sont répartis sur la base du nombre de participants à la qualification. Au moins 12 Juniors se qualifient toutefois pour la finale.

46 participants de la classe d'âge E/S (m/f)	21 - 59 ans (2006 - 1968)
18 participants de la classe d'âge Vétérans (m/f)	dès 60 ans (1967 et plus âgés)

¹ Si pour une raison pratique de lisibilité, seule la forme masculine est utilisée dans ce document, il va sans dire que les femmes sont bien évidemment aussi concernées

3.3 Désistements

Les tireurs qui ne participent pas à la finale doivent se désister par e-mail jusqu'au 3 février 2026 auprès de la responsable de la MDG-C10:

Sandra Boller, Stapferstrasse 54, 5200 Brugg

Mobile 079 505 89 54

E-mail: Sandra.Boller-Schweizer@swissshooting.ch

3.4 Licence

Les participants doivent être en possession d'une licence valable carabine 10m de leur société. Les sociétés sont responsables de la saisie intégrale des données de leurs membres dans l'Admin SAHS/FST.

3.5 Remise du matériel

- Samedi, le 13 février 2027, dès 16h30, Vétérans et Elite (m/f)
- Dimanche, le 14 février 2027, dès 06h30, Juniors U13 - U21

4. Déroulement

4.1 Horaire de tir

Selon l'horaire ci-joint.

4.2 Programme de tir

40 coups à genou, cible 10, évaluation au dixième, pour toutes les classes d'âge.

4.3 Jaugeage

Cibles électroniques.

4.4 Classements

Les règles de l'ISSF seront appliquées.

4.5 Equipement

Les règles de l'ISSF/WSPS s'appliquent pour l'équipement et les tirs. Aucun contrôle au préalable des vêtements ou des équipements de sport n'aura lieu. Des contrôles visuels auront lieu.

4.6 Protestations

Les protestations doivent parvenir au jury du concours dans les 10 minutes suivant la publication du classement.

4.7 Jury

Le jury est composé de trois personnes.

5. Contrôles anti-dopage

Lors de la finale de la MDG-C10 il peut être procédé à des contrôles anti-dopage.

6. Finances

Une finance de participation de CHF 25.00 sera perçue lors de la remise des dossards.

7. Proclamations des résultats

Selon l'horaire ci-joint.

8. Distinctions

Des médailles d'or, d'argent ou de bronze sont attribuées aux trois premiers de chaque catégorie (Juniors, Juniors féminins, Elite/Séniors (m/f) et Vétérans (m/f)). Un diplôme est remis à ceux classés aux rangs quatre à huit.

9. Dispositions finales

Ces DE

- remplacent toutes les dispositions antérieures, notamment les DE pour la finale de la MDG-C10 de la saison 2026 du 15 juillet 2025;
- ont été approuvées par la Division carabine 10/50m le 6 juillet 2026;
- entrent immédiatement en vigueur.

Fédération sportive suisse de tir

Caroline Weber-Widmer	Sandra Boller
Cheffe de la Division	Responsable de la
carabine 10/50m	MDG carabine 10m

Annexe

Horaire

Horaire

Samedi, 13 février 2027						
Classes d'âge	Année de naissance	Participants	Nombre de coups	Installation au poste de tir et coups d'essai	Compétition	Proclamation des résultats
Vétérans (m/f)	1967 et plus âgés	18	40	18.10 – 18.25	18.25 – 19.15	20.40
Elite/Séniors (m/f) (1 ^{ère} relève)	2006 - 1968	14	40	18.10 – 18.25	18.25 – 19.15	
Elite/Séniors (m/f) (2 ^e relève)	2006 - 1968	32	40	19.25 – 19.40	19.40 – 20.30	20.50
Dimanche, 14 février 2027						
Classes d'âge	Année de naissance	Participants	Nombre de coups	Installation au poste de tir et coups d'essai	Compétition	Proclamation des résultats
Juniors U13 - U21 (m/f)	2017 - 2007	32	40	07.15 – 07.30	07.30 – 08.20	08.30